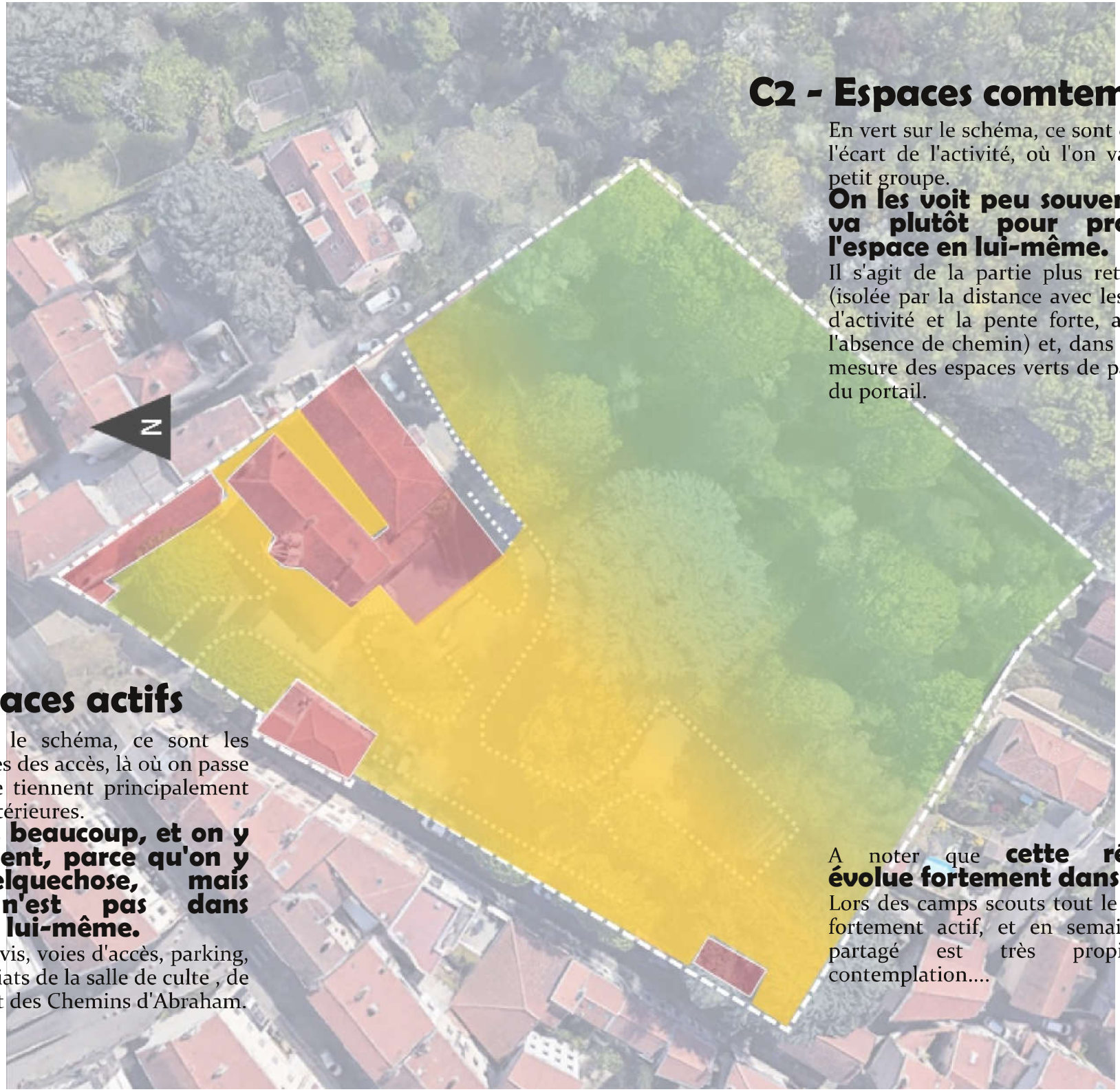

C2 - Espaces comtemplatifs

En vert sur le schéma, ce sont des espaces à l'écart de l'activité, où l'on va seul ou en petit groupe.

On les voit peu souvent et on y va plutôt pour profiter de l'espace en lui-même.

Il s'agit de la partie plus retirée du parc (isolée par la distance avec les points forts d'activité et la pente forte, ainsi que par l'absence de chemin) et, dans une moindre mesure des espaces verts de part et d'autre du portail.

C1 - Espaces actifs

En jaune sur le schéma, ce sont les espaces proches des accès, là où on passe souvent, où se tiennent principalement les activités extérieures.

On les voit beaucoup, et on y passe souvent, parce qu'on y fait quelquechose, mais l'interêt n'est pas dans l'espace en lui-même.

Il sagit des parvis, voies d'accès, parking, abords immédiats de la salle de culte , de la salle Jonas et des Chemins d'Abraham.

A noter que **cette répartition évolue fortement dans le temps**. Lors des camps scouts tout le parc devient fortement actif, et en semaine le jardin partagé est très propice à la contemplation....

C3 - Gestion différenciée des espaces

Pour cette gestion différenciée, il s'agit essentiellement, pour un espace vert, d'ajuster le niveau de travail et les types de plantations au niveau de fréquentation et à la visibilité de cet espace.
Dans l'idée qu'un jardin très soigné nécessite beaucoup de travail, et n'est en fait pas du tout propice à la biodiversité, il n'est pas souhaitbale de traiter tous les espaces de façon soignée mais uniquement à ceux qui sont le plus visibles.
Les espaces plus éloignés seront laissés plus naturels, nécessiteront moins de travail, et seront plus riches et accueillants pour la petite faune (insectes, lézards, oiseaux...).

La particularité de ce principe est de faire coexister les deux types d'entretien (par exemple en ne tondant régulièrement qu'un mètre de pelouse à l'arrière des bordures, le reste étant laissé en prairie) ou d'avoir des niveaux d'entretien intermédaires.

Enfin, on distingue aussi des espaces spécifiques avec leurs propres particularités comme les potagers, les vergers et les haies.

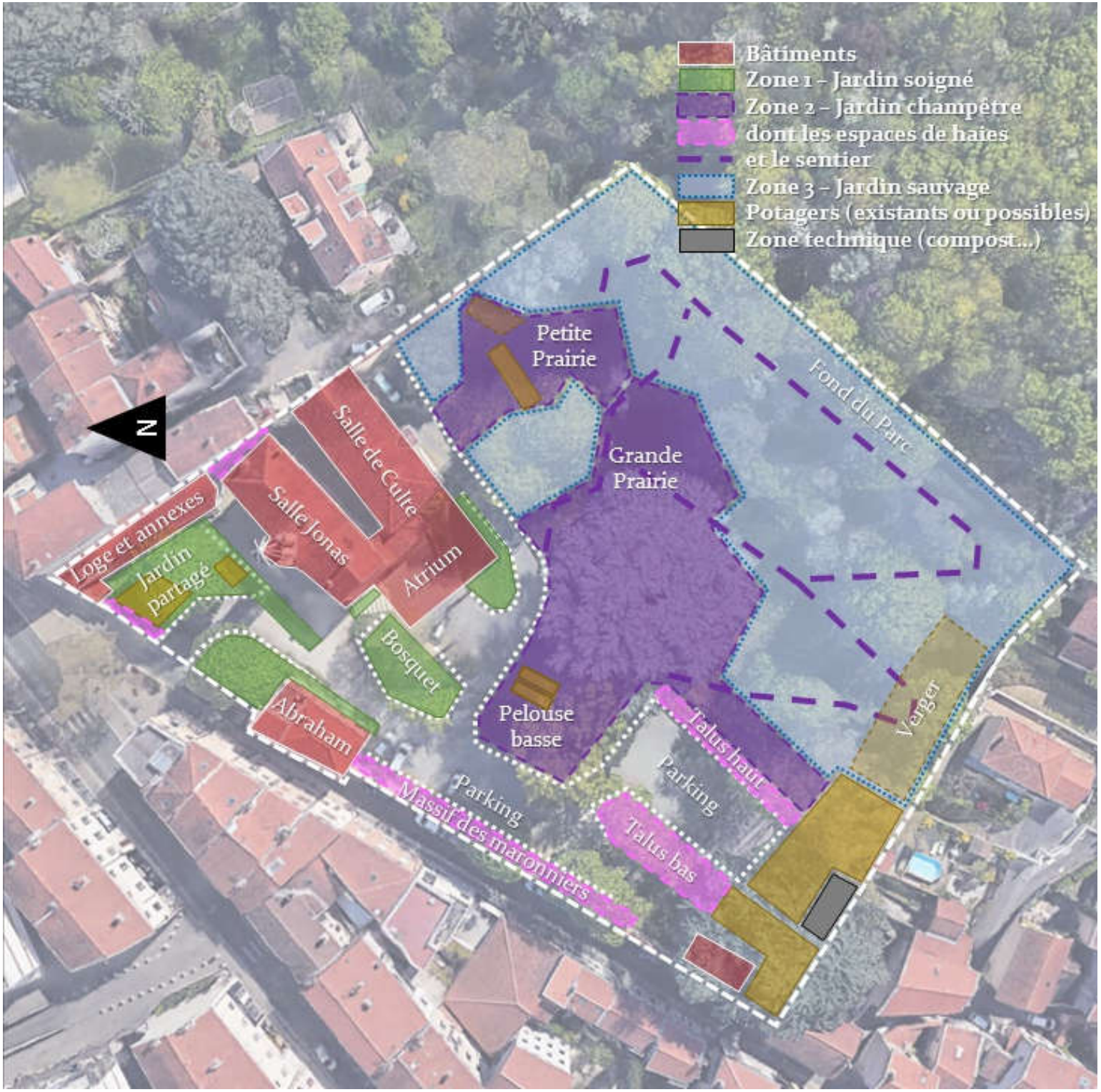

C3 - Gestion différenciée (suite)

Zone 1 - le jardin soigné

C'est la zone de parc la plus proches des bâtiments et de leurs accès piétons, également très visible depuis les fenêtres.
Il s'agit de l'espace dont l'entretiene st le plus proche d'un jardin particulier "classique" : tonte régulière de la pelouse, fleurissement plus important, possibilité de végétaux plus délicats ou dont l'interêt essentiel est ornemental (à limiter tout de même pour les nouvelles plantations).

Zone 2 - le jardin champêtre

Cette zone est plus en retrait, elle correspond aux zones que l'on voit de loin ou en voiture : abord des parkings, prairies dans la partie intermédiaire du parc.
L'entretien de cette zone est moins travaillé, les tontes moins régulières laissent se créer des prairies, le fleurissement est moindre et les arbres et arbustes ont des formes plus naturelles.
Le schéma des pages précédentes distingue au sein de la zone 2 les espaces de haies possibles : plate-bande sous les marronniers, talus entre la Croix-Bleue et le parking, talus entre le parking et le parc.
Ces espaces pourraient être plantés d'arbustes ou de vivaces moyennes, avec une bonne majorité de baies comestibles et de plantes mellifères. Attention tout de même à ne pas obstruer les vues sur le parc et la transparence qu'on voudrait garder, mais elles peuvent aussi servir à masquer un peu l'impact des véhicules.

Zone 3 - le jardin sauvage

Zone la plus sauvage du parc, les interventions se limitent à 1 ou 2 fauchages, l'élimination des invasives, une taille occasionnelle et la gestion des arbres morts.

Comme mentionné plus haut, le sentier en lui même ou ses abords immédiats seront entretenu selon les principes de la zone 2 (même lorsqu'il traverse la zone 3). Ces abords correspondent à une bande d'environ 1 m de part et d'autre du sentier, et aux abres et arbustes à proximité.
De même, si des fruitiers sont installés en zone 3, l'entretien à leur proximité correspondrait plutôt, localement, à la zone 2.

C4 - Ressources à préserver

On exclut l'utilisation de désherbants chimiques, soit qu'on se prémunit contre les adventices (paillages...), sont accepte les herbes folles... les espaces tenus "propres" sont uniquement ceux qui sont plus proches des zones d'activité (zone 1).
Comme dans une forêt sauvage, **il n'y a pas vraiment de déchet**. Les feuilles et bois morts doivent réintégrer le cycle naturel pour retourner à la terre et servir aux autres plantes, et éviter l'apport d'engrais ou limiter les fertilisants extérieurs.
L'eau est une ressource essentielle et l'eau de pluie est plus adaptée pour l'arrosage que l'eau de ville. On essaie de récupérer le maximum d'eau de ruissellement et qu'elle soit accessible au plus près possible du besoin (potagers, plates-bandes exposées ou délicates).

C4 - Choix des végétaux

Les critères pour choisir les végétaux sont très importants pour protéger et encourager la biodiversité, faciliter l'entretien et ravir les yeux...
Il n'est pas nécessaire de cocher toutes les cases pour q'une plante soit autorisée à s'installer dans le parc mais il est toujorus utile de se poser quelques questions et la plante qui coche beaucoup de cases sera d'autant plus utile à notre projet.

Plantes présentant un intéret particulier :

* **floraison** mellifère pour les abeilles ou esthétique en fleur coupée,
* **fruits comestibles** par les humains et/les animaux,
* **feuillages** pour les bouquets,
* propriétés **aromatiques ou médicinales**,
* capacité à servir d'**abris à la petite faune**.

C'est encore mieux si la qualité intéressante se manifeste en décalage avec les autres plantes pendant l'année, en particulier tôt au printemps ou en automne/hiver.

Plantes variées. On évite absolument les trop grandes quantité d'une même espèce et, à l'intérieur d'un massif, on veille à mixer les différentes typologies (feuillages, fruits, fleurs, arbustes, couvre-sol...). Les plantes mellifères sont utiles à proximité des plantes à fruits (potagers, arbres fruitiers, arbustes à baies).

Plantes locales qui sont plus utiles à la faune de nos jardins, surtout pour ce qui est des fruits.

Vivaces résitantes à la sécheresse et nécessitant peu de tailles délicates. Pour la zone la plus proche des activités on peut avoir des plantes un peu plus demandeuses (rosiers...) ou des plantes annuelles mais c'est vraiment à limiter. Anticiper le probable réchauffement du climat lyonnais et la protection de la ressource en eau.

L'idéal pour le porte-monnaie peut par exemple être d'utiliser **les plantes en trop dans nos jardins** (semis naturels de graminées, de sauges ou d'althéa, divisions de touffes d'iris ou d'hémérocales, boutures diverses et variées...). Elles sont gratuites et déjà bien adaptées à nos climats.

On peut préférer les **pépinières locales** aux grandes enseignes, et faire des **semis** de fleurs en place comme nous avons de grandes surfaces à couvrir.

Plantes non invasives. Attention à certaines qui peuvent même être officiellement déclarées "nuisibles" comme le buddleia ou l'herbe de la pampa.
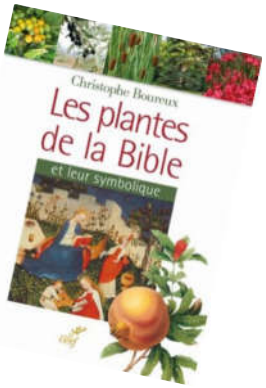
Plantes de la Bible. Beaucoup de plantes sont cités dans des passages de la Bible (figuier, vigne, moutarde...) ; cela peut être pour nous une source d'inspiration pour les plantations et l'occasion de faire le lien avec des versets.